

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

sEAUvegarde Vallée-de-la-GatinEAU

Maniwaki, le 26 juin 2009 – C'est en novembre dernier, suite aux recommandations du comité de suivi du sommet sur la sauvegarde des lacs et rivières de la Vallée-de-la-Gatineau, que les 17 municipalités du territoire étaient invitées à unir leurs forces pour la création du fonds de développement durable inter municipalités (nom temporaire).

Ce sont donc huit municipalités (Gracefield, Aumond, Grand-Remous, Montcerf-Lytton, Ste-Thérèse-de-la-Gatineau, Déléage, Bouchette et Blue Sea) qui ont répondu positivement à l'appel lancé conjointement par la SADC Vallée-de-la-Gatineau, la MRC Vallée-de-la-Gatineau et la Fédération des associations des lacs et rivières de la Vallée-de-la-Gatineau. L'union financière des forces de ces municipalités totalisant 29 840\$ ont permis d'amasser la somme totale de 120 706,50\$ rendant ainsi possible la réalisation des actions de la première année du plan quinquennal.

Ces actions, qui pour la première année, se traduisent par un plan de communication et ses actions associés, un programme incitatif à la revégétalisation, la caractérisation des lacs et la formation aux inspecteurs municipaux, seront des initiatives contribuant à la protection de la santé de nos cours d'eau.

Tout d'abord, le plan de communication permettra de mettre en place des éléments afin d'éduquer, sensibiliser et informer les différents acteurs de l'eau (riverains, élus, contracteurs, population en général) sur l'importance de la protection de nos cours d'eau et sur les effets à long terme d'une protection réussie, garantissant une qualité de vie aux générations futures. La livraison de ce plan est espérée pour la mi octobre 2009.

Des actions concrètes tel le programme incitatif à la revégétalisation des rives sont prévues dès juillet 2009. Ce programme qui a pour but d'augmenter le nombre et la vitesse de revégétalisation des berges fournira aux propriétaires riverains une aide financière à la réalisation des travaux de renaturalisation des rives. Notons que cette action est en parfait accord avec le nouveau règlement intérimaire sur la protection de la bande riveraine, adopté récemment par la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

La caractérisation des lacs deviendra pour sa part, un outil d'aide à la décision en précisant et détaillant la composition (géologie, dépôt meuble, occupation du territoire – agriculture, forêt, riverains, urbanisation...) de chacun des lacs de la région. Il est pensable d'obtenir le résultat de ce travail au cours de la prochaine année.

Finalement, la professionnalisation du poste d'inspecteur municipal viendra appuyer ces agents importants au support de la protection des berges en leur donnant des outils pour répondre à une tâche de plus en plus complexe et dont les actes ont des effets non seulement aujourd'hui mais pour les générations futures.

Le comité du fonds sEAUvegarde Vallée-de-la-GatineEAU s'est, depuis février dernier, réuni à 4 occasions afin d'entreprendre les actions du fonds. Ce comité continuera à veiller à la mise en application des dites actions et s'assurera que celles-ci sont en conformité avec le plan d'actions qui avaient été présenté le 9 mai 2008 au suivi du sommet sur la sauvegarde des lacs et rivières de la Vallée-de-la-Gatineau.

Toujours dans la poursuite de ces mêmes objectifs de protection des cours d'eau, la SADC Vallée-de-la-Gatineau a procédé à l'embauche d'une étudiante afin d'appuyer la mise en place des actions dont principalement le programme incitatif à la revégétalisation. Madame Karelle Vachon demeure donc disponible au bureau de la SADC (819-449-1551) afin de répondre à vos questions relativement à ce fonds.

La protection des cours d'eau est un travail de longue haleine qui nous interpelle tous. Chacun d'entre nous a un rôle à jouer dans le vaste échiquier des bassins versants. Le fonds « sEAUvegarde Vallée-de-la-GatineEAU » n'est qu'un point de départ. Il faudra être persévérants et vigilants en cette matière si l'on veut transmettre à nos enfants, petits-enfants et autres générations, cette qualité de vie qui est associée à nos plans d'eau exceptionnels.